



Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2021

Exploitant : COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE - Gestionnaire du réseau : COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE

Protection des captages d'eau potable

8 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 8 Procédure(s) de protection terminée(s). Les sources Mère de l'Aygue, Roses, Céusette/Ubac et Pra Blancier alimentent les réseaux des Guréins, Villard/Faysses/Roi et Sigoyer Chef lieu/Surville/Auriols. Les sources Bonnardel, Nicollet et des Sagnes alimentent le réseau au-delà du Pont ; le Puits des Jardins alimente le réseau les Parots de Sigoyer.

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	18	3	83,3
AU DELA DU PONT SIGOYER	14	1	92,9
PAROTS DE SIGOYER (LES)	5	0	100
LES GUERINS	5	0	100
VILLARD+FAYSSES+ROIS	7	1	85,7

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini - Maxi	conclusion
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	5	17,8	15,9 - 21,5	Eau peu calcaire.
AU DELA DU PONT SIGOYER	2	28,4	28 - 26,7	Eau calcaire.
PAROTS DE SIGOYER (LES)	2	39,9	39,5 - 40,3	Eau très calcaire.
LES GUERINS	2	15,8	15,7 - 15,9	Eau peu calcaire.
VILLARD+FAYSSES+ROIS	3	18,5	18,5 - 21,5	Eau peu calcaire.

Nitrates : Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	6	0	0,6	0	0,7
AU DELA DU PONT SIGOYER	2	0	0	0	0
PAROTS DE SIGOYER (LES)	2	0	3,3	0	6,6
LES GUERINS	2	0	0,8	0,7	0,9
VILLARD+FAYSSES+ROIS	3	0	0,5	0	0,7

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	1	0	0	0	0
AU DELA DU PONT SIGOYER	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
PAROTS DE SIGOYER (LES)	1	0	0	0	0
LES GUERINS	1	0	0	0	0
VILLARD+FAYSSES+ROIS	1	0	0	0	0

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbants...). La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de paramètres analysés	Nb de mesures non conformes	Concentration maxi rencontrée en µg/l
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	1	645	0	0
AU DELA DU PONT SIGOYER	NM*	NM*	NM*	NM*
PAROTS DE SIGOYER (LES)	1	645	0	0
LES GUERINS	1	645	0	0
VILLARD+FAYSSES+ROIS	1	645	0	0

Sulfates : Composé naturel des eaux, dont la concentration varie selon les caractéristiques hydrogéologiques. La teneur maximale de référence est de 250 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb d'analyses non conformes	% de conformité	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	5	0	100	5,9	2,9	7,3
AU DELA DU PONT SIGOYER	2	0	100	21,5	20	23
FAROTS DE SIGOYER (LES)	2	0	100	155	150	160
LES GUERINS	2	0	100	5,4	4,3	6,4
VILLARD+FAYSSSES+ROIS	3	0	100	6,1	4,3	7,3

Arsenic : Elément chimique dont la présence naturelle est liée aux caractéristiques hydrogéologiques du secteur. La teneur ne doit pas excéder 10 µg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb d'analyses non conformes	% de conformité	Moyenne en µg/L	Mini en µg/L	Maxi en µg/L
SIGOYER CHEF LIEU+SURVILLE+AURIOLS	1	0	100	0	0	0
AU DELA DU PONT SIGOYER	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
FAROTS DE SIGOYER (LES)	1	0	100	0	0	0
LES GUERINS	1	0	100	0	0	0
VILLARD+FAYSSSES+ROIS	1	0	100	0	0	0

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en mars 2022

Conclusion sanitaire - Observations

La qualité de l'eau distribuée sur les réseaux du chef lieu, au-delà du Pont, les Guérins, et Villard+Faysses+Rois n'est pas satisfaisante et nécessite une désinfection de l'eau avant distribution.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
 Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-l'eau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.